

Sillery, le 21 janvier 2004

*A l'attention des développeurs de logiciels - Pharmacie*

**Modification n° 3  
à la *Liste de médicaments* - 15<sup>e</sup> édition (octobre 2003)  
en vigueur le 28 janvier 2004**

Nous désirons vous aviser que le ministre de la Santé et des Services sociaux a autorisé la publication de la Modification n° 3 à la 15<sup>e</sup> édition de la *Liste de médicaments*, et ce, sans changement par rapport à celle que vous avez en votre possession. Vous pouvez donc la considérer comme étant officielle et agir en conséquence.

Nous tenons à vous rappeler que cette modification à la *Liste de médicaments* doit demeurer sous le sceau de la confidentialité jusqu'à son entrée en vigueur officielle prévue pour le 28 janvier 2004.

Si vous désirez des renseignements additionnels, vous pouvez communiquer avec M<sup>me</sup> Ghislaine Brousseau au numéro (418) 682-5122, poste 4762.

Source : Direction des services à la clientèle professionnelle

c. c. : Association québécoise des pharmaciens propriétaires